



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Vet. Fr. II A. 311







Vet. Fr. II A. 311





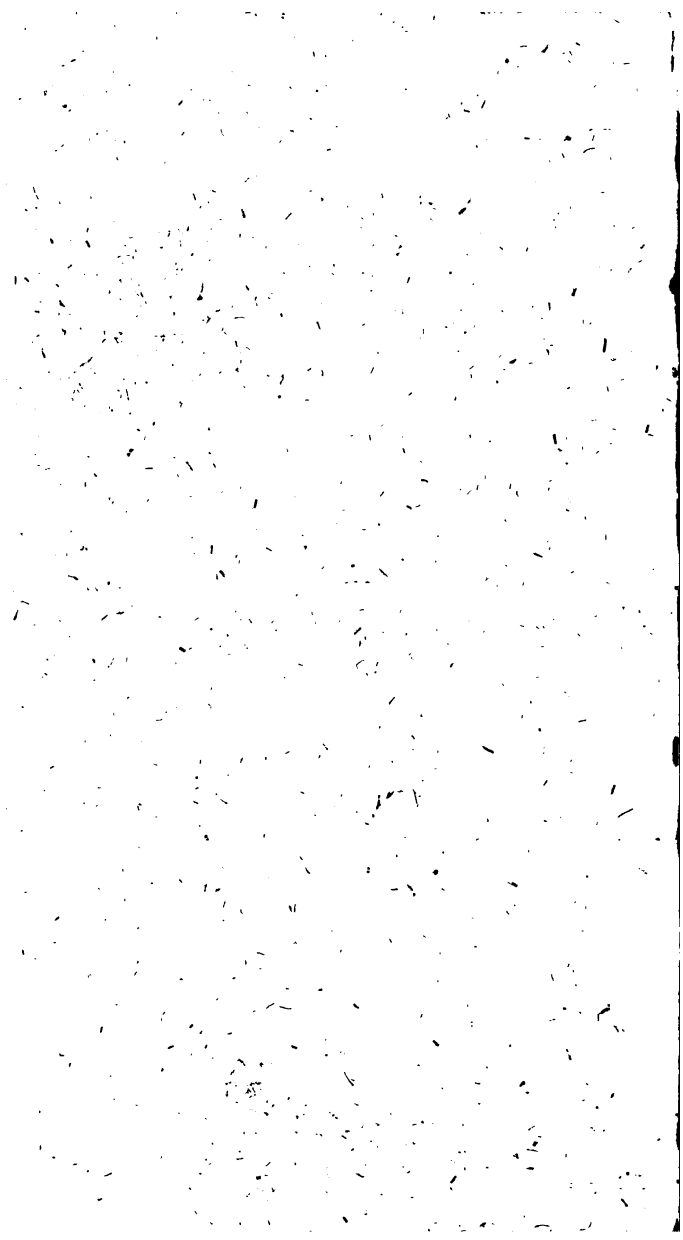
Vet. Fr. II A. 311

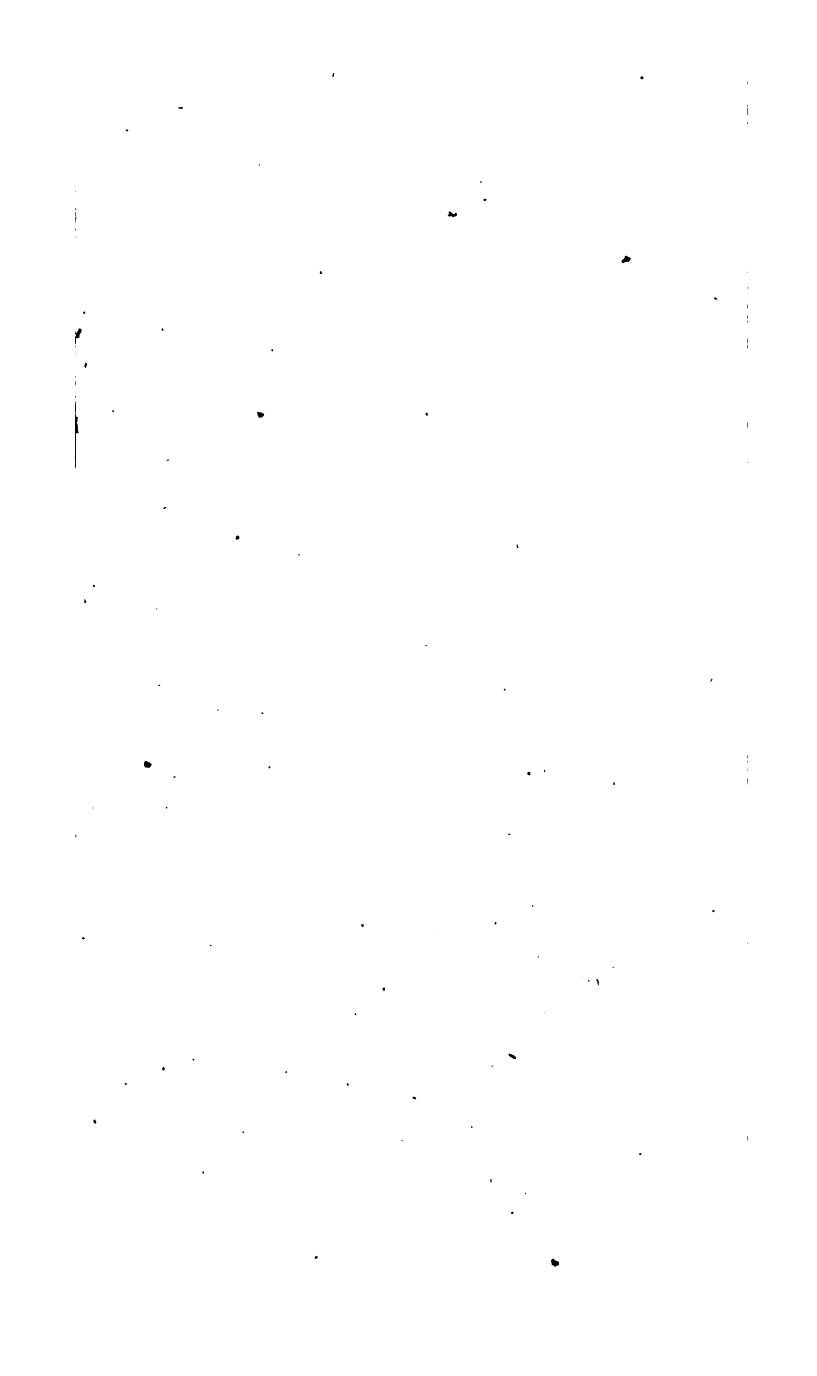


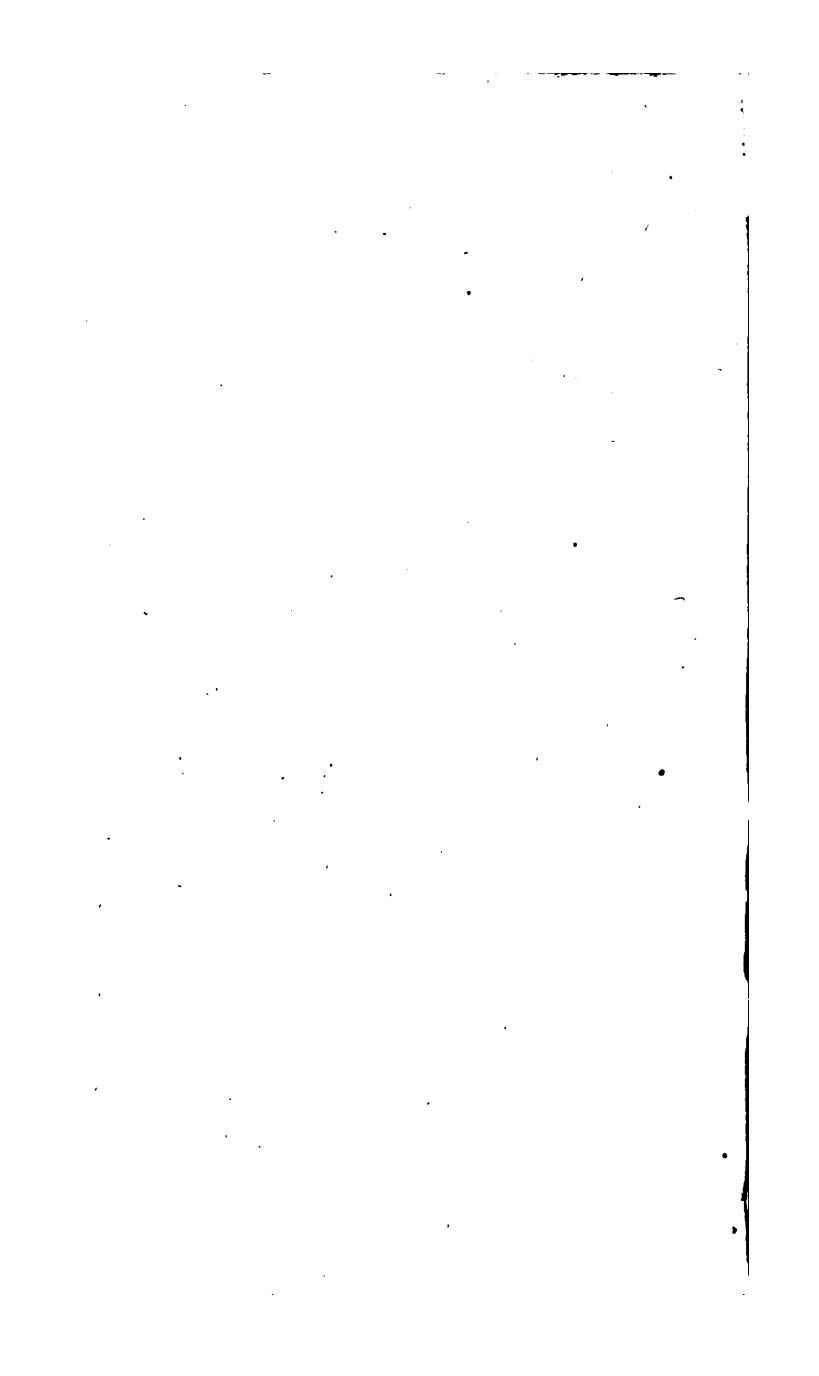


Vet. Fr. II A. 311

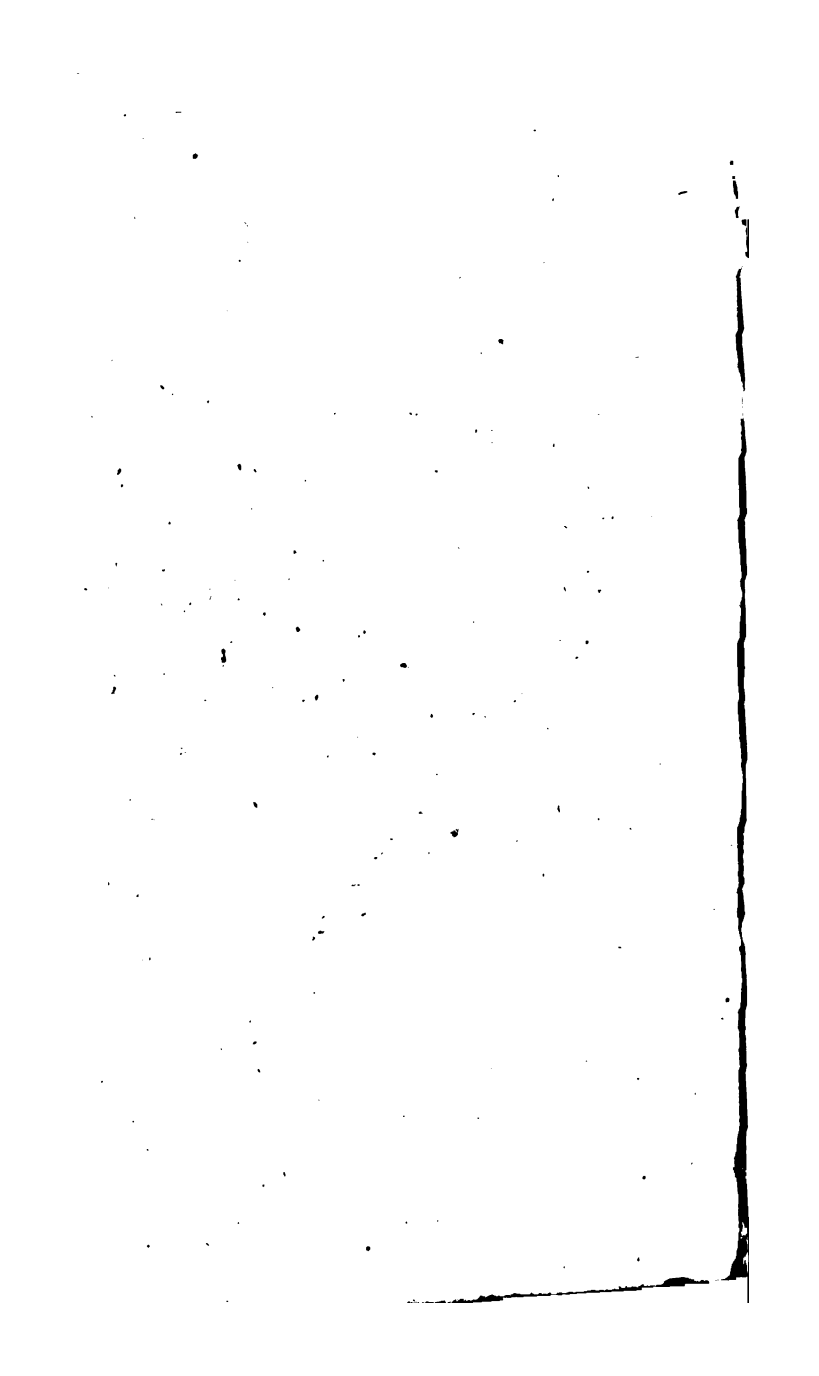












ESSAY
DE COMPARAISON
ENTRE
LA DECLAMATION
ET
LA POESIE DRAMATIQUE.

PAR M. L.



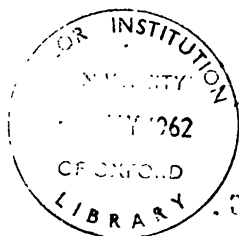
A PARIS,

Chez } LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la
Croix d'Or.
Et JEAN-FRANÇOIS TABARIE sur le même
Quay.

M D C C X X I X.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

1962



Faint, illegible text from the document's body, possibly bleed-through from the reverse side.



ESSAY
DE COMPARAISON
ENTRE
LA DECLAMATION
ET
LA POESIE DRAMATIQUE.

A Monsieur CAMUSAT.

MONSIEUR,



A belle déclamation
de la D^{ne} Balicourt a
ressuscité la Tragédie
de Medée de M. de
Longepierre. Tout Paris court
avec empressement à la repré-
sentation de cette pièce, qui
n'étoit connue que des Sça-

A ij

vans , & qui restoit cachée & presque ignorée dans les bibliothèques La Tragedie d'Electre du même auteur aura encore obligation de la lumiere , où elle va paroître , au grand éclat qu'a eu Medée.

Vous devinez sans doute , Monsieur , où ce début va me conduire. Partisan déclaré de la déclamation ; je ne puis pas laisser échaper un moment si favorable de vous en entretenir & de justifier mon sentiment si opposé sur cette matiere , dites-vous , à ce que pense le reste des hommes.

En vain M. de Longepierre avoit fait tous ses efforts , comme Aristote le conseille , pour donner une Tragedie si parfaite , qu'elle fût capable de plaire sans le secours des Comédiens & hors de la repré-

de Comparaison. }

resentation ; en vain avec le secours d'une expression travaillée, il espéroit animer & soutenir son ouvrage „ lors que n'é-
„ tant plus dans la bouche des
„ Acteurs qui lui donneroient
„ en quelque maniere la vie,
„ il seroit comme mort sur le
„ papier ; l'ouvrage étoit mort effectivement : quelques défauts, sur tout celui de l'expression dure & forcée en plusieurs endroits, avoient offusqué les beautés dont brille cette piece. Medée ; quoi que faite d'après les plus grands modeles ; languissoit auprès d'Amalafonte & de Virginie, quand une Actrice a sçu la faire revivre & la faire admirer du public. Cet exemple sert à confirmer mon opinion sur la déclamation.

*Prof. de
Medée.*

Vous voulez bien, Monsieur,

que je m'en explique dans cette Lettre avec plus d'ordre & avec plus d'étenduë, que je ne le fis lors que nous en parlâmes. Vous regardez tous les acteurs, quels qu'ils soient, comme des échos, qui ne diroient rien, si d'autres n'avoient parlé avant eux : il est vrai, dites-vous, que quelques-uns rendent les sons plus distinctement & avec plus de grace que d'autres : un talent si borné après tout, doit-il être d'un grand prix & peut-il entrer en comparaison avec le mérite & le génie du Poëte ? Vous remarquâtes qu'Aristote & Horace, les premiers maîtres du dramatique, avoient fait si peu de cas de la déclamation, que ni l'un ni l'autre ne l'a point comptée dans la distribution des parties du poëme, quoi qu'Aristote y ait pla-

cé la décoration du théâtre , qui est sans contredit moins considérable que la déclamation.

Je pense au contraire , qu'à peu de chose près , l'art de la déclamation est aussi beau , aussi grand , aussi nécessaire que celui de la poésie : Bien plus, je crois, qu'en examinant & en lisant une Tragédie, quelque achevée qu'elle soit , il est impossible d'y apercevoir & d'y découvrir dans toute leur étendue certaines beautés qui n'éclatent & qui ne se dévelopent que sur le théâtre. Je sçais que je heurte le précepte d'Aristote, le sentiment de Corneille, & celui sans doute de bien d'autres ; mais si l'expérience est contraire au sentiment de ces grands hommes , & s'il est vrai que les sublimes beautés de

quelques-unes des Tragédies du Grand Corneille lui-même ne paroissent jamais dans une si belle pompe & dans une si grande majesté, que quand elles sont jouées par d'habiles acteurs : cette experience prête un grand appui à mon systême.

Pour revenir à ce qui fait le sujet de cette Lettre, & pour y établir un objet certain, je vous prie, Monsieur, de vous rapeller la juste distinction que je mets entre des Comédiens sans art & sans naturel, qui sont comme vous les définissez, de simples échos, en qui l'on ne reconnoît de merite, que celui de pouvoir apprendre & répeter leur rôle, bien differens d'avec ces acteurs illustres, qui apprennent par cœur à la verité, mais qui savent charmer par la beauté de

de Comparaison. 9

la voix , la juste flexibilité des tons , la variété du geste , & certain air gracieux , aisé & naturel dont ils accompagnent tous leurs mouvemens, & qu'ils répandent sur tout ce qu'ils prononcent.

*Gherardi.
Pref. du
Tb. Ital.*

L'art de ces acteurs illustres peut seul entrer en comparaison avec celui du Poëte. Une déclamation sublime, expressive & animée contribue autant que la poésie aux plaisirs & à la perfection du théâtre : il semble que le secret de remuer le cœur, qui est l'unique objet du poëme dramatique, lui soit destiné : elle seule sçait le surprendre & l'émouvoir, lors qu'il est presque indifférent & comme immobile, plus puissante que la déclamation, qui n'auroit pû que l'ébranler, elle l'entraîne & elle le remplit

de la passion. Ce secret donne au dramatique son dernier degré de perfection. Heureux dans cet enchantement , si la scène , respectant toujours la pureté des mœurs & la trop grande foiblesse de la nature humaine , elle n'attiroit les hommes que par des images , qui , sous le voile & à la faveur du plaisir , n'offrissent que des instructions solides.

Entre la déclamation & la poésie , je n'entrevois que la différence que l'idée seule y a mise : une excessive prévention a toujours fait prodiguer à l'une l'encens & les lauriers immortels , pendant qu'on n'accorde à l'autre que des battemens de main & des applaudissemens passagers : quelques-uns à la vérité font ce partage plus judicieusement.

Vous partagez entre Racine & vous,
De notre encens le tribut légitime.

*Voltaire à
Mlle Du-
clos.*

La justice & l'équité de ce tribut sont fondées sur l'union & sur la conformité de l'action & du succès de l'acteur & du Poëte.

Si l'art de la déclamation n'a jamais été autant vanté, que celui de la poésie, ce reproche ne tombe point sur le fonds ou sur l'essence de la déclamation. La connoissance de l'un & de l'autre art & la pratique un peu plus ou moins étendue ont causé cette diversité de sentimens & d'admiration. La poésie beaucoup plus connue & plus communément pratiquée arrête & flatte davantage : elle offre une amorce de gloire après laquelle un esprit jeune & brillant court avec ardeur. Quel homme en effet, je ne

parle pas seulement de ces hommes nés pour les muses & pour les belles lettres, assez heureux pour en faire leur unique gloire & leur seule occupation, quel homme ne s'est point appliqué à la poésie dans quelque tems de sa vie? les traités en sont si communs & si répandus, qu'ils se trouvent entre les mains de tout le monde: elle n'a presque plus de mystères cachés, ni de secrets qui n'ayent été développés: on en connoît les règles, leur ordre & leur œconomie: on trouve fréquemment les momens d'en raisonner: il y a une gloire attachée à le pouvoir faire, du moins avec quelque connoissance des principes; on croit par là obtenir le droit flateur & la vaine confiance si ordinaire de juger souverainement des

ouvrages, de leur accorder ou de leur refuser ses applaudissemens.

Ne nous arrêtons point ici, Monsieur; ce n'est pas le lieu de nous plaindre de l'injustice d'un droit si peu fondé, qui fait souvent le premier sort d'un ouvrage, il suffit que la possession en est ainsi établie, je n'en demande pas davantage pour preuve de ce que je dis.

Cette légère étude & cette connoissance superficielle, mais presque générale, laissent un avant-goût & forment des impressions favorables, qui produisent enfin cette admiration générale & cette attention plus particulière pour la poésie & pour ceux qui la cultivent avec succès.

Je ne prétens point blâmer

un suffrage si judicieusement accordé, j'y applaudis de toutes mes forces; & pour prévenir les reproches qui pourroient m'être faits, si quelque jour la dispute s'engage plus avant, je déclare que loin de vouloir porter une main maligne sur les justes lauriers dont les bons Poëtes ont été couronnés dans tous les tems, loin de vouloir ternir les derniers honneurs que des Villes & des Rois ont rendus à leur mémoire, je voudrois voir ces mêmes honneurs s'accroître & augmenter: je regarde seulement la déclamation comme ayant droit de prétendre aux mêmes honneurs & aux mêmes prix. Si Melpomene prête à l'une & à l'autre les mêmes graces & les mêmes secours, elle auroit dû leur assurer les mêmes récompenses.

A travers les applaudissemens dont la poësie est comblée, je prens garde, que peut-être cette prédilection si constante n'est qu'une suite du préjugé & des teintures des premières études. Le suffrage auroit dû être plus balancé entre les deux rivales, si l'on avoit voulu examiner ce qu'elles sont en elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, la déclamation pratiquée par moins de personnes n'a jamais pû si vivement reveiller la curiosité, elle ne paroît nécessaire qu'à ceux qui y sont attachés par leur profession; eux seuls l'étudient, la connoissent & la pratiquent.

Mais quoi qu'elle soit comme releguée & comme abandonnée à ce petit nombre de connoisseurs, les plus indifferens pourtant auront peine à ne pas

remarquer qu'elle est remplie de beautés & de délicatesses; aufquelles un acteur ne peut parvenir qu'avec de grands talens & en surmontant bien des difficultés : elle a des principes certains sur lesquels ses situations , son harmonie & sa justesse sont réglées ; si l'acteur s'en écartoit le spectacle ne seroit plus qu'un tissu de défauts & d'irregularités ,

Le divertissement seroit une fatigue , comme le Poëte François le dit d'un poëme où l'intrigue est mal débrouillée.

L'indifference répandue sur l'art en a produit une semblable pour ses règles & pour ses préceptes : on a négligé de les conserver dans des traités particuliers. Quelques Auteurs à la verité, dont la plupart même ont renfermé leurs traités dans

dans les bornes d'un poëme , nous ont tracé différens préceptes sur l'action du Prédicateur & de l'Avocat : mais je doute qu'aucun ait pensé à réduire en règles celle qui convient à un Acteur , dont les expressions & les mouvemens sont plus marqués, plus forts & plus diversifiés. Roscius ce sçavant Comédien Romain , dont le nom seul servoit d'éloge à ceux qui excelloient dans quelque genre, Roscius* apparemment avoit fait ce traité dans son livre de *la Comparaison de l'art du Théâtre avec l'éloquence* : l'ouvrage n'est point venu jusqu'à nous , on ne peut trop en regretter la perte. Il ne faut compter pour rien sur certema-

* *Hoc jamdiu Roscius est consecutus ut in quo quisque artificio excelleret, is in suo genere Roscius diceretur.* Ciccr. de Orat. Lib: 1.

tiere le petit poëme *dell' arte rappresentativa*, qu'un Comedien Italien vient de donner au Public : la jalousie ou le préjugé ont dicté au sieur Lelio, qui merite d'ailleurs la réputation de Comedien assez habile dans son genre, les faux jugemens qu'il porte sur nos excellens Poëtes tragiques & sur nos célebres Acteurs.

Ricoboni
dit Lelio,
Hist. du
Th. Ital. x.

Aristote, comme me l'ont objecté plusieurs personnes, n'a point parlé de la déclamation, parce que dans sa Poétique il ne traite que des parties, qui, ayant rapport à la constitution du sujet du poëme, dépendent proprement de l'*Art poétique*, les autres parties, dont il n'est pas besoin que le Poëte soit instruit, parce que d'autres y suppléent pour lui (la déclamation est de

de Comparaison. 19

cette espece) ces parties ont besoin d'autres arts , que les maîtres appellent *subsidiaries*. Horace est entré dans le détail encore moins avant qu'Aristote ; il n'a en vûë dans son chef-d'œuvre de Poëtique, que d'instruire les Pisons des règles & des préceptes auxquels les Poëtes doivent s'assujettir : toute autre partie du poëme est étrangere à l'objet de son art poëtique.

Cornelle
1. dif. des
Poëme
dram.

On pourroit me faire une objection que je préviendrai, Monsieur, si vous voulez bien me le permettre. Quelqu'un me diroit peut-être, que la déclama- tion n'est point un art, puisque ses règles sont arbitraires & indéci- ses, & qu'elles ne sont point fixées ni conservées dans des traités particuliers. L'exem- ple des Acteurs, qui excellent

Ricoboni
dit Lelio,
Hist. du
Th. Ital. x.

1
2
g
I
g
n
d
fo
qu
Pe
le
jeo
pe
pa
il
qu
tu
pe
poi
do
le
qu
lui

[The text in this block is extremely faint and illegible, appearing as a series of horizontal lines.]

qui font l'Esopé & le Roscius * du Théâtre François font & font eux-mêmes ces règles, ces préceptes & ces principes.

Un art aussi peu connu, & traité si secrètement, n'a pas pû se faire un grand nombre de partisans ni d'admirateurs. Il est aisé de croire, que la plupart de ceux qui aiment le spectacle n'ont peut-être jamais pensé qu'ils fussent si redevables à la déclamation du plaisir qu'ils y goûtent: éblouis par l'éclat de la poésie, qu'ils connoissent & qu'ils aiment, ils n'ont plus d'yeux ni d'oreilles; pour remarquer qu'un autre art concourt à exciter ces grands mouvemens & ces tendres sentimens, qui les flattent & qui les rapellent si souvent au théâtre.

* *Qua gravis Æsopus, qua doctus Roscius, egit.* . . . Hora. L. 2. Ep. 1.

aujourd'hui sur le Théâtre fortifieroit cette objection ; leur goût seul & leur génie , sans le secours d'aucun maître effectif, les ont guidés & conduits à la perfection , que nous admirons en eux.

Mais si la déclamation ne peut toucher le cœur , & si elle ne plaît qu'autant qu'elle est régulière , toujours la même , toujours conforme à la passion qu'elle présente ; il est donc vrai qu'elle a des règles certaines & des principes secrets auxquels elle est soumise : or s'il y a des principes , il y a un art : l'art existe dans ceux qui l'exercent ; le choix de cette profession , la nature , l'étude , les modèles leur servent de maîtres , & les instruisent au défaut des livres & des traités. Les sieurs Baron & Quinaut ,

qui sont l'Esopé & le Roscius * du Théâtre François sont & font eux-mêmes ces règles, ces préceptes & ces principes.

Un art aussi peu connu, & traité si secrètement, n'a pas pû se faire un grand nombre de partisans ni d'admirateurs. Il est aisé de croire, que la plupart de ceux qui aiment le spectacle n'ont peut-être jamais pensé qu'ils fussent si redevables à la déclamation du plaisir qu'ils y goûtent: éblouis par l'éclat de la poésie, qu'ils connoissent & qu'ils aiment, ils n'ont plus d'yeux ni d'oreilles; pour remarquer qu'un autre art concourt à exciter ces grands mouvemens & ces tendres sentimens, qui les flatent & qui les rappellent si souvent au théâtre.

* *Qua gravis Æsopus, qua doctus Roscius, egit.* . . . Hora. L. 2. Ep. 1.

Que ma Lettre , si elle passe
 entre les mains de ces indiffe-
 rens , puisse leur découvrir le
 concours de ces deux arts , &
 leur faire discerner les grands
 secours que l'un prête à l'autre.
 Ceux qui verront ce systême ,
 pourroient m'en attribuer la
 nouveauté : je ne fais cepen-
 dant qu'étendre l'idée & l'opi-
 nion des plus grands maîtres.
 M. Despreaux n'a-t-il pas ex-
 primé ce sentiment en quatre
 mots ?

*Ep. à M.
 Racine.*

Que tu sçais bien Racine , à l'aide d'un
Acteur,

Emouvoir , étonner , ravir un Spectateur ;
 Jamais Iphigénie , en Aulide immolée ,
 N'a coûté tant de pleurs à la Grece assemblée ,
 Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé ,
 N'en a fait , sous son nom , verser la Chancessé.

S'il est vrai que Racine , lui
 dont la poésie fut dictée par les
 graces , lui à qui l'auteur de

ces vers & le public sont prêts de délivrer le prix de la Poësie dramatique , lui dont les pièces ont moins besoin que toutes les autres du secours de la déclamation pour toucher & pour plaire , comme vous le dites , Monsieur , dans la vie de ce Poëte que vous avez faite , & que le Public espere de vous , s'il est vrai enfin , que Racine doive tant à une habile Actrice , & que ce ne soit qu'avec le secours d'une *Charmésé* , qu'Iphénie puisse faire verser tant de pleurs , quel grand préjugé & quelle favorable conséquence ne dois-je point en tirer en faveur de la déclamation ?

En d'autres endroits M. Despreaux semble encore faire plus d'attention à l'art de l'Acteur qu'à celui du Poëte , il mêle & il confond telle-

ment l'action de l'un & de l'autre , qu'elle paroît la même.

Art poët. Je me ris d'un *Acteur*, qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sçait pas m'informer ,

.....
Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez.

.....
Les grands mots dont alors l'*Acteur* enplit sa
bouche ,
Ne partent point d'un cœur que sa misere touche.

Le Commentaire montre clairement , que le Poëte prête ses *mots* à l'Acteur dans l'esperance qu'il sçaura en emploier l'art & le secret , pour *informer* le spectateur , pour le *toucher* ; & pour lui *tirer des pleurs*. Quelquefois même les mots que l'Acteur prononce font la moindre science & la moindre force de son art : son silence , ses yeux , une attitude parlent & émeuvent davantage ; c'est Herode ,

Herode , qui croit goûter du repos & trouver le calme ; c'est Médée dans son fauteuil , furieuse , agitée ; c'est Junie , inquiète & contrainte auprès de Britannicus ; enfin , en plusieurs situations, ce sont des expressions muettes, si cela se peut dire , plus parlantes que les mots : ces grands coups de théâtre ne brillent que dans les grands Acteurs.

Rome n'a point eu de Corneilles ni de Racines. On peut présumer que ses plus excellents Tragiques n'avoient point atteint à une exacte perfection : par conséquent il y auroit moins lieu de s'étonner de la remarque de Quintilien. * Les Acteurs , dit-il , répan-

* *Scenici Actores optimis Poëtarum tantum adjiciunt gratia , ut nos infinitè magis eadem illa audita quàm lecta delectent.*

Quint. de Orat. l. II. c. 3.

dent tant de grâces sur les ouvrages des plus excellens Poëtes, que leurs vers touchent infiniment plus à la représentation qu'à la lecture; mais puisqu'il parle également des Acteurs Tragiques & Comiques, & que Rome a vû sur son théâtre les plus grands maîtres pour la Comédie; ce Rheteur vouloit exprimer en général que la Poësie dramatique perd beaucoup de ses grâces & de ses attraits, lors qu'elle n'est point soutenüe de la déclamation.

Si je remontois au théâtre de la Grece, si amoureuse des spectacles, & si heureuse en grands hommes, qui pouvoient abondamment contenter son goût & son amour: j'y verrois les Euripides, les Sophocles soutenues dans la représenta-

tion d'une plus grande noblesse, d'une plus grande vivacité & d'une plus haute dignité, que celles qui éclatent dans leurs merveilleuses pièces en les lisant. J'y verrois un Tyran ne pouvoir retenir ses larmes à la représentation des Troades d'Euripide, & faire succéder à la pitié, que lui inspirerent l'image & le récit des malheurs d'Andromaque, un repentir efficace de ceux qu'il avoit causés à ses peuples. *

* Plut.
Vie de Te-
lopidas.

Peut-être, Monsieur, que ce qu'on appelle *secours de l'Acteur*, est aussi grand, aussi essentiel, aussi difficile, que l'ouvrage même. Déclamer, comme le fait un bon Acteur, c'est presque créer de nouveau; c'est tellement posséder un poëme, qu'en le répétant l'Acteur le donne & le fait passer pour son propre

ouvrage, qu'il produit à l'instant: ce n'est point une sèche répétition, où la memoire fait tout, c'est une nouvelle composition, qui ajoute avec abondance un nouveau lustre & un nouvel éclat au premier travail. La richesse & la diversité des expressions, que la déclamation fournit sont étonnantes. Roscius, qui la connoissoit dans toute son étendue, vouloit prouver à Ciceron, que l'éloquence ne peut pas avoir plus d'expressions différentes, pour exprimer une même chose, que l'art du théâtre offre de différens mouvemens pour la faire bien sentir. Je vous prie, Monsieur, de faire une attention particuliere à ce système de Roscius.

Puisque que je ne vous écris point en Théologien, mais sim-

plément en homme touché de la déclamation, & qui desire que son objet pût être toujours corrigé de ce qui peut la rendre dangereuse, je ne crains point de joindre aux autorités de Roscius & de Quintilien celle d'un sçavant Prelat, que la pureté de son état, & la sainteté de sa vie armerent, dans le siecle dernier, contre les dangers du théâtre. Là, dit-il, on se voit soi-même dans ceux, qui paroissent comme transportés par les passions: on devient bien-tôt un acteur secret dans la Tragédie... Si les peintures immo-destes (remarquons, s'il vous plaît, Monsieur, par quelle comparaison ce grand Evêque s'annex contre le théâtre, le vice qui le fait frémir de crainte peut être banni de

M. Bossuet
Evêque de
Meaux.
*Maximes
& Reflex.
sur la Co-
medie.*

la scène) Si ces peintures
 ramènent naturellement à
 l'esprit ce qu'elles présen-
 tent : combien plus sera-t-on
 touché des expressions du
 théâtre où tout paroît effec-
 tif, où ce ne sont point des
 traits morts & des couleurs
 seiches qui agissent, mais
 des personnages vivans ; de
 vrais yeux ou ardens ou ten-
 dres, & plongés dans la pas-
 sion, de vraies larmes dans
 les Acteurs, qui en attirent
 d'aussi véritables dans ceux
 qui regardent.

Peut-on mieux & plus sensi-
 blement représenter les effets
 & le pouvoir de la déclama-
 tion ? Peut-on la distinguer & la
 séparer plus clairement de ces
 traits morts & de ces couleurs
 seiches, qui sur le papier ne tou-
 chent que foiblement. Un Priè-



de Comparaison. 31

te a mis en rimes les expressions de cet illustre Prelat : puisque ses vers , remplis d'ailleurs de beautés qui appartiennent au Poëte , se presentent à ma plume , je les joins ici.

Là de nos voluptés l'image la plus vive ;
Frape, enleve les sens, tient une ame captive ;
Le jeu des passions saisit le Spectateur ,
Il aime, il hait, il pleure , & lui-même est
Acteur.

M. Racine
le fils, *Ep.*
à M. de Valincour.

„ La Comédie representée, se-
„ lon le sentiment d'un autre
„ Auteur, “ est aussi dissemblable
„ de la lecture, qu'un corps
„ vivant est different d'un corps
„ mort, qui a des yeux sans feu,
„ des pieds sans mouvement,
„ des membres sans action.
„ Telle est la Comédie sur le
„ papier, on y voit le corps des
„ passions sans ame.

*Franciscus
Maria in
act. Hist.
des ouvra-
ges pour
& contre
la Comé-
die,*

Maintenant, Monsieur, je
vais faire un leger crayon des

préceptes les plus apparens de l'un & de l'autre art, afin d'établir le parallele dans tous les jours, sous lesquels je le conçois.

Les traités de la Poësie parlent de l'utilité du poëme, ils fixent l'arrangement du vers, sa mesure, sa cadence & la justesse de la rime; ils peignent le caractère, les mœurs, le langage de chaque personnage, ils déterminent le lieu, le tems, la durée de l'action: c'est là à peu près où les préceptes se réduisent.

Les traités de la Déclamation, tels que nous les avons, expliquent les avantages de l'action; ils enseignent quand & à quels momens le Declamateur doit être hardi, fier, orgueilleux, timide, tendre & abaissé: ils mesurent, pour ainsi dire, ses ris, ses larmes, sa joie & sa tristesse: ils reglent le

mouvement de ses bras, l'étendue & les inflexions de sa voix.

La connoissance de ces préceptes n'est rien, si elle n'est soutenue par des qualités plus essentielles, & par un fond de genie fécond & disposé pour l'art qu'on embrasse: il faut encore posséder certaines graces, qui font seules la belle Poësie & la belle Déclamation: elles naissent dans la Poësie du genie & de l'influence: elles ont une même source dans la Déclamation; c'est l'ame, le goût, le patethique de l'Acteur, qui peuvent seuls faire son succès & sa gloire: la nature répand, comme il lui plaît, ces dons précieux à ses plus chers favoris. La Demoiselle le Couvreur, la Cythéride de nos jours, a été heureusement partagée de ces rares presens: la nature a

Abricé
Rem.

mis en elle le principe de ce talent plein de graces dont elle charme la France.

*M. de Volt.
à Mlle le
Comteur.*

Sur le Théâtre heureusement conduite ,
Parmi les vœux de cent cœurs-empressés ,
Vous recitez par la nature-instruite.

L'art & le travail ont fini cet heureux naturel , de sorte que dans les rôles , qui lui sont propres , elle fait le plus grand agrément & le charme secret du spectacle.

*A M. de
Vol. Ep.
sur sa Ma-
riamne.*

Sans elle l'on verroit la Scène sans vigueur ,
Et Melpomène prête à tomber en langueur.

Il est hors de doute, que sans les rares qualités de la nature , on ne parviendra point à être Acteur ni Poëte: en effet combien de Poëtes remplis des préceptes des plus scrupuleuses poëtiques, sont restés dans l'oubli , parce qu'ils étoient entrés dans la carrière, sans être guidés par le *genie*. Je ne ferai que rapel-

ler la triste aventure des Tragédies d'*Alinde* par la Menardiere, & de *Zenobie* par l'Abbé d'Aubignac, qui tous deux possédoient si parfaitement les préceptes de la Poétique, qu'ils nous en ont donné d'excellentes règles: leurs Tragédies cependant n'ont eu aucun succès.

M. Brossette
sur
Boileau.

De même, combien d'Acteurs ayant tout l'extérieur & toutes les qualités; que les Traités démontrent, ont échoué dans la représentation, parce qu'ils n'étoient point soutenus par ce goût & par cette ame, qui animent tout. J'en vis un qui se présenta il y a quelques mois: il fit le rôle de Mithridate; il avoit de la figure, une belle contenance, une mémoire aisée; un son de voix ferme & facile, en un mot il possédoit

toutes les qualités exterieures que l'on puisse souhaiter. Cependant il déplut, il ennuya à un tel point qu'un spectateur exprima le mécontentement public par une saillie assez juste & assez heureuse : Mithridate se levant de son siege dit à Xipharès ;

Votre pere est content :

l'écho ajouta :

mais non pas le Parterre.

Cet A&teur fut rejeté & sifflé, parce que manquant d'ame il ne pouvoit se rendre maître de celle des spectateurs.

Un moment de reflexion, sur le défaut d'un si pitoiable déclamateur, découvre sensiblement les grands secours que la Poësie reçoit de la Declamation : car si le jeu d'un habile acteur augmente le merite & l'éclat d'une belle Poësie si

cette même Poësie recitée par un miserable Comedien , paroît estropiée , ennuieuse & infipide , ce contraste prouve qu'elle doit donc à la Déclama-tion la plus grande partie de sa gloire. Le succès de quel-ques pièces foibles & medio-cres prouve encore plus invin-ciblement l'art & le pouvoir des Auteurs : la gloire d'un suc-cès si étonnant n'est dûë qu'à leur science & à leur action.

Cette observation a été faite dans tous les tems où le thea-tre a eu quelque reputation & quelque éclat. Sur celui de Ro-me les Comediens * embellif-soient les pieces des plus mau-vais Poëtes avec tant d'art , qu'

* *Scenici. Actorès tantum adijciunt gratia vilissimis quibusdam Poëtis. ut eis impetrant aures, & quibus nullus est in Bibliothecis lo-cus sed etiam frequens in Theatris.*

ils attiroient une foule de spectateurs à leur représentation, de sorte qu'une pièce, qu'on n'auroit pas voulu mêler parmi les livres d'une Bibliothèque, étoit souvent vûë & représentée avec un grand succès. Ne tombons nous pas fréquemment dans cette illusion? Le public si ébloui d'abord du succès de plusieurs Tragedies modernes, ne reconnoit-il pas à present, que la façon dont elles ont été représentées a pû seule le séduire: avec quelle satisfaction a-t-il vû les représentations de celle d'Inès de Castro! Cette pièce a de grandes beautés: mais la façon dont elle a été jouée a beaucoup soutenu son succès. Les Acteurs, dans la premiere ardeur des représentations, ont sçu cacher certains défauts,

dont le public s'est apperçu depuis : entre autres la force & la grandeur de la déclama- tion de Baron, qui semble par cette pièce avoir mis le com- ble à sa reputation, avoient déguisé la foiblesse de la ver- sification. Il est vrai, que le Poëte ; auteur de la pièce, pa- roit l'avoir faite sur un prin- cipe qu'il avoit établi dans un de ses ouvrages, plusieurs an- nées avant que de faire repré- senter cette Tragédie. „ Ce „ n'est qu'au Théâtre, dit-il, „ qu'une versification negli- „ gée peut trouver quelque „ indulgence : l'action & la „ prononciation la soutien- „ nent & la corrigent même en „ quelque sorte.

*Disc. sur
Hom. p.
CLVI.*

Cette remarque est favora- ble à la déclama- tion : mais en la donnant comme une maxi-

me , très-oppoſée après tout , aux vrais principes de la Poëſie , il eſt à craindre que la reputation , le mérite de M. de la Motte , le ſuccès brillant d'I-nés , ne rendent cette maxime dangereuſe pour d'autres Poëtes , qui oſeroient compter ſur cette indulgence. On ne voit pas tous les jours des miracles , dit Corneille , remarquant , ſi je ne me trompe , quelque défaut dans la Tragédie de Mariamne de Tritan , que le jeu d'un habile Acteur avoit empêché d'apercevoir.

*Oedipe de
Vol. Let.*

24

L'auteur de la dernière Tragédie de Mariamne , n'avouë-t-il pas pour luy-même , qu'il doit au jeu des Acteurs le ſort favorable , qu'a eu ſa première Tragédie ? La pièce , quoique défectueuſe , eſt néanmoins

moins au-dessus de bien d'autres dont je pourrois parler, sur lesquelles le public est étonné de s'ennuier à la lecture, après qu'elles lui ont arraché des larmes à la représentation. De semblables ouvrages n'ayant de beautés, que celles qu'ils empruntent de ces charmans séducteurs, se voient bien-tôt dépouillés de leur éclat; ils tombent dès l'instant, que le défaut commence à paroître. Cette chute si foudroïante pour le Poëte ne fait rien contre mon système, puis qu'alors la déclamation a fait tout ce qu'elle devoit faire, & plus même qu'on n'en devoit attendre; le charme a réüssi: l'impression seule, & la lecture de l'ouvrage sont cause, que les Spectateurs ne peuvent être séduits plus long-tems. Ne

pourroit en point comparer l'illusion & le charme de la déclamation, lors qu'elle sert à soutenir des pièces foibles & mauvaises, avec le langage trompeur de la Poësie, qui sçait faire d'un objet foible & desagréable un objet élevé & qui plait.

Non - seulement les règles & les préceptes renfermés dans les traités de Poësie & de Déclamation peuvent entrer en parallele & être comparés les uns aux autres : il y a encore une parité & une ressemblance entiere dans l'objet, sur lequel ceux qui cultivent ces deux arts font l'application de ces préceptes. La Poësie a pour but de divertir & d'instruire les hommes : la Déclamation a la même fin & un semblable objet ; elle imite

par ses actions & par ses mouvemens , ce que l'autre avoit imité dans ses discours & dans ses expressions. Les traités de Poësie instruisent un Poëte à faire la peinture de la vertu & du vice : l'art de la Déclamation forme un Acteur , & lui apprend à représenter l'homme vertueux ou l'homme vicieux : ces deux imitations rétinies font le charme & tous les attraits du spectacle. En un mot , si le dramatique ne doit pas simplement faire un récit des passions , si pour émouvoir il doit toujours présenter des personnages animés de ces mêmes passions , le véritable dramatique n'existe donc que dans les Acteurs qui sont de vrais personnages parlans & agissans ?

Le Poëte , qui fait parler A-

chille , s'éleve à des sentimens hardis & présomptueux ; qu'il soutient par des termes fiers & ménaçans : il peint la colere dont l'ame du heros est animée ; l'Acteur est ce heros fait de cette même passion ; elle coule dans son ame , elle s'en empare , son regard , son geste animent le vers , & ses mouvemens presentent Achille si sensiblement , qu'on le voit menaçant Agamemnon & les Dieux , pour arracher à leurs sanglans autels sa chere Iphigenie , qu'ils demandent pour victime. ,, L'esprit trompé par ,, l'imitation croit voir les ob- ,, jets , tout paroît present & ,, non représenté. On pour- roit dire , que Racine frappe , enleve l'esprit par la beauté de sa Poësie , & que Dufresne par le sentiment de sa Déclama-

M. de
Ramsay,
Voyag. de
Circus.

tion; touche, ébranle, enchaîne le cœur. Que cet Acteur feroit grand, s'il pouvoit se rendre maître de ce feu, & de cette vivacité, qui l'emportent quelquefois.

On ne se lasse point de lire les tendres discours d'une Reine malheureuse, qui, consumée par une passion criminelle, dont elle connoît toute la honte,

Conçoit pour son crime une juste terreur, *Phed. act.*
Et prend la vie en haine & sa flamme en hor- *1. sc. 2.*
reur.

L'esprit admire: Eh! qui pourroit ne pas admirer les sentimens & les expressions d'horreur & de pitié que le Poëte présente! Combien plus la passion, le mouvement & le trouble augmentent-ils dans le cœur, lors que des Actrices telles que les D^{lles}. Duclos, ou le Couvreur,

font cette infortunée qui

Racine le
j. Poëme
de la Gra-
sse

Pour sauver les débris de la vertu fragile,
Dans les bras de la mort vient chercher un
azile.

La langueur, les situations, le regard de l'Actrice ébranlent l'ame & la touchent si vivement, que l'émotion éclate par les soupirs & par les larmes. Cette tristesse majestueuse, qui fait tout le plaisir de la Tragédie, vient enfin saisir & penetrer tout le parterre & toutes les loges: alors le spectacle est achevé.

Si nous mettions, Monsieur, dans une juste consideration les tems & la façon dont l'Acteur & le Poëte composent & executent chacun de leur côté, en cela l'avantage seroit pour l'Acteur. Le repos, la tranquillité dont le Poëte jouit lors qu'il compose son Poëme,

le secret de son cabinet, le tems qu'il emploie à son ouvrage, lui apportent de grands secours dans la composition, un petit bruit, un rien le détourneroit, & le dérangeroit, il peut à loisir concevoir, exécuter & finir.

L'action du Comedien se fait loin de ce silence : elle se passe dans le Public, souvent dans le tumulte ; quelques répétitions font toute son étude. Quel seroit son succès si, lors qu'environné des yeux du Public, il ne joignoit pas à une tranquille connoissance de son art, une facile hardiesse d'exécuter. Pour bien concevoir la grandeur, le pouvoir & les difficultés de la déclamation sur le Théâtre, je me représente les peines & les soins, que le plus grand Orateur de là

Grèce se donna pour apprendre à réciter ses fortes & impetueuses harangues devant un peuple qu'il vouloit entraîner & persuader. Je le vois essaïer de vaincre un begaiement naturel, & parvenir à tirer même des graces de ce défaut naturel. Au moins sçavons-nous que quelque beaux que nous paroissent aujourd'hui les discours de Demosthene, ils ne peuvent pas faire sur nous autant d'effet qu'ils en firent autrefois sur les Atheniens; & sur ses propres rivaux. Vous sçavez, Monsieur, ce que dit Eschine aux Rhodiens en leur lisant la harangue qui avoit causé son exil parmi eux. *Vous admirez ce discours, qui est comme mort dans ma bouche, que feroit-ce donc, si vous aviez entendu la BÊTE le déclamer elle-même?**

* Lucien.
Eloge de
Demosthe-
ne.

Il me suffiroit, Monsieur, d'avoir prouvé que l'art & le talent d'un Acteur peuvent entrer en comparaison avec ceux du Poëte. J'avouë que cette comparaison n'est juste que pour les tems auxquels l'action de l'un & de l'autre se passe, je veux dire pendant leur vie, lors que l'un écrit & que l'autre déclame ; alors seulement ils peuvent se disputer & mériter une gloire égale ; ce qui arrive au-delà de ce tems n'est plus de mon systême. Cependant, Monsieur, puisque nous parlâmes de l'immortalité dûë à tous les arts, qui fait le plus cher objet & la plus glorieuse récompense de ceux qui y excellent, & que vous m'objectâtes, que la Poësie est le chemin le plus assuré pour parvenir à cette immortalité, je re-

marque encore qu'elle n'est point si propre, ni tellement attachée à la Poësie, que la Déclamation n'en voie tomber quelque rayon sur elle, & qu'elle n'en jouisse pas de même. Falisque, Satire, Eslope, Roscius ont acquis un nom immortel. La posterité rendra la même justice aux Acteurs François dont le nom méritera d'être éternisé: déjà plusieurs d'entre eux ont lieu de l'esperer.

*Ab. Grecs
& Rom.*

A la verité voici la différence essentielle, & qui est la source des différentes idées qu'on peut avoir sur ces deux arts; la Poësie voit passer aux siècles éloignés l'ouvrage avec le nom & la réputation de celui qui l'a composé. Le nom seul de l'Acteur & le bruit de son talent y parviennent. Dans

de Comparaison. 571

ce sens la Fontaine a fait un
partage égal de l'immortalité
entre lui & la célèbre Chan-
melle, à qui il consacra les
derniers vers que sa muse a
polis.

Puisse le tout, ô charmante Philis,
Aller si loin, que notre los franchisse
La nuit des tems. Nous la saurons domter,
Moi par *écrite*, & vous par *reciter* :
Nos noms unis perceront l'ombre noire,
Vous regnerez long-tems dans la mémoire,
Après avoir regné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.

Belphe-
gor. Conte.

Ces vers marquent clairement
la distinction des talens du
Poëte & de l'Acteur ; ils de-
signent en même tems l'éga-
lité de gloire, que l'un & l'au-
tre peuvent prétendre. Heu-
reux les Acteurs, qui ont des
garans de leur immortalité
aussi assurés que les Despreaux
& les la Fontaines. Leurs noms

affranchis des ombres de l'oubli feront regretter leur talent & leur mérite dans les siècles les plus délicats.

L'action de l'Acteur cesse aussi-tôt que la toile est tombée, elle ne va point instruire ni occuper la posterité. Il ne reste de la plus belle & de la plus touchante Déclamation qu'un souvenir, que rien n'arrête, & qui ne peut être rappelé lors qu'il est effacé. Triste sort, commun aux plus belles choses de la vie ! Le Poëme au contraire passant de main en main se conserve & parvient à une gloire immortelle. Cet heureux avantage appartient-il à la Poësie ? vient-il d'elle ? en naît-il ? Non : elle le doit à l'art ingénieux, qui sçait peindre la parole & la conserver à nos yeux. S'il y en

avoit un semblable, qui pût imprimer, faire vivre, & représenter par des caractères éternels les sentimens & les expressions de la Déclamation, non-seulement la postérité verroit les noms du *Récitateur* & du *Poëte* confondus & associés dans le Temple de Mémoire, mais encore le *Poëte* comme le *Poëte* l'instrueroit & l'occupo-
roit.

De même, si par malheur la Poësie pouvoit être dépouillée & séparée de l'Art, qui lui donne la vie, ses grandes beautés si justement admirées périroient comme celles de la Déclamation: le nom seul de *Corneille*, de *Racine*, & peut-être celui de quelques autres Poëtes Dramatiques passeroit d'âge en âge.

Avant que de mettre fin à

ma Lettre, vous voulez bien ;
 Monsieur, que je prenne ren-
 dez-vous avec vous à la repré-
 sentation de quelque pièce
 qui vous fera plaisir, (des) à
 présent ; si vous êtes touché
 de la nouveauté ; à la Comédie
 des *Fils ingrats*. Si je n'ai pas
 le que des mouvemens du Tra-
 gique ; c'est qu'ils frappent &
 qu'ils marquent davantage.
 L'art du Comique, quoique
 plus tranquille, plus simple &
 plus naturel, n'est ni moins
 beau, ni moins difficile. Les
 critiques attendent l'impres-
 sion de la nouvelle pièce pour
 l'examiner de plus près : voila
 le dernier écueil : attendons
 aussi ce moment pour en por-
 ter un jugement assuré. Je suis
 persuadé d'avance, que le rôle
 de l'*Auditeur* si aimé & si plein
 de sel sur la Scène perdra beau-

de Comparaison. 15
toup sur le papier de ce tour
original & charmant que Dan-
goville sçait lui donner. La ré-
présentation de la Pièce où
nous nous trouverons me four-
nira quelque exemple, dont
je fortifierai mon sentiment,
auquel je desire vous amener,
comme vous persuader que
j'ai l'honneur d'être très par-
faitement,

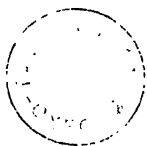
MONSIEUR,

Votre très - humble &
très-obéissant serviteur.
LEVESQUE.

A Paris ce 10. Nov. 1728.

E R R A T A.

- P. 9. l. 22. plus puissante que la Déclama-
tion, lisez, la Poésie.
- P. 10. l. 14. je n'entrevois que la différence
que l'idée seule y a mise, lisez, je n'apper-
çois d'autre différence, que celle que l'idée
y a mise.
- P. 13. l. 19. cette admiration générale, lisez,
publique.
- P. 23 l. 78. ne dois-je point en tirer, effacez en.
- P. 27. Citation. Vis de Téléphos, lisez, Pé-
lopidas.
- P. 48. l. 8. défaut naturel; effacez naturel.





A P P R O B A T I O N .

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé : *Essai de Comparaison entre la Declamation & la Poësie Dramatique*. Fait à Paris le vingt-huit Decembre mil sept. cent vingt-huit.

Signé , LA BARRE.

P R I V I L E G E D U R O Y .

L O U I S , par la grace de Dieu , Roy de France & de Navarre; A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maistres des Requestes ordinaires de notre Hôtel , Grand Conseil , Prevôt de Paris , Baillifs , Senechaux , leurs Lieutenans Civils , & autres nos Justiciers qu'il appartiendra , SAEUT. Notre bien amé le Sr *** Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Livre qui a pour titre : *Essay de Comparaison entre la Déclamation & la Poësie Dramatique* , offrant pour cet effet de le faire imprimer em bon papier & beaux caracteres , suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contre-Scel des Presentes : Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes , de faire imprimer ledit Livre cy-dessus spécifié , en un ou plusieurs volumes ,

conjointement ou separement , & autant de fois que bon lui semblera , sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contre-Scel , & de le vendre , faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de Trois années consecutives , à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons deffenses à tous Libraires , Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie & notamment à celui du 10 Avril 1729. Et qu'avant que de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre , sera remis dans le même état , où l'Approbation y aura été donnée , es mains de notre cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; & qu'ensuite il en sera remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses

ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le trente-unième jour du mois de Decembre l'an de grace mil sept cent vingt-huit, & de notre Regne le quatorzième. Par le Roy en son Conseil. Signé, C A R P O T. Et scellé.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N° 304. Fol. 256: conformément au Reglement de 1723. qui fait des-fenses, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrites par l'Art. CVIII. du même Reglement. A Paris le cinq Février mil sept cent vingt-neuf.

Signé C O I G N A R D, Syndic.

61623937

